



## CONSEIL MUNICIPAL

du JEUDI 12 JUILLET 2007

☎ maire : 06 75 49 02 76

e-mail : [chazallet@hotmail.com](mailto:chazallet@hotmail.com)

Ouverture de la séance à 20h30,

Présents : Bruno CHAZALLET, Alain CHAPUS, Dominique BENIER, Jean Paul SERAILLE, Anne VERMARE, Jean CANAL, Gérard CHAZALLET, Bernard JUNET, Simon OGEARD, Michel VENET

### DELIBERATIONS & DECISIONS :

Le Conseil Municipal délibère et adopte les décisions suivantes :

- Proposition de la DDE pour l'instauration d'une zone 30 dans le centre village : Pour sécuriser l'intersection entre la rue de l'église et la RD101 et la rue principale, la DDE propose de réaliser une zone 30 priorité piétons avec carrefour surélevé. Le conseil décide de faire une demande de chiffrage et réfléchit pour financer partiellement ce projet par les amendes de polices attribuées chaque année aux communes.
- Une demande ayant été faite en Mairie pour une location temporaire de l'appartement des mineurs , le conseil décide de donner une suite favorable à cette demande.
- Le Conseil délibère et décide des nouveaux tarifs communaux pour 2008
- Suite à la communication du devis du bureau d'études Jean Paul CHAVALLARD de Bessenay, pour la réalisation de l'étude chiffrée de l'aménagement du jardin de la Cure et rue de la Jeannette. Le Conseil décide de lancer la première partie de l'étude c'est-à-dire l'estimation des quantitatifs et des prix ( la partie consultation des entreprises et l'analyse des offres n'étant pas retenu dans un premier temps )
- La société RNSA, actuellement située dans l'ancienne école primaire de Saint Genis l'Argentière souhaite s'implanter sur la commune de Brussieu . Cette entreprise est spécialisée dans l'étude, l'analyse et la mise à disposition des réseaux de données nationales sur les allergies dues aux pollens. Leur besoin consiste en un bâtiment de bureaux d'environ 450m<sup>2</sup> , cette société souhaite s'installer à proximité de la route départementale 389. La commune étudie cette installation entre le bâtiment de la société VISION NUMERIC et le lotissement des roches.
- Le conseil étudie la demande faite pour une prise de parts éventuelle par la commune dans la SCI qui va construire le magasin de vente de produits régionaux au rond point en bas du village. Des échanges / aménagements fonciers sont en cours actuellement entre la société Bonnefoy, la Ville de Lyon, le Département du Rhône et la commune pour l'acquisition du terrain nécessaire à ce projet. Le Conseil reporte sa décision à sa prochaine réunion.

- Délibération modificative du budget 2007 pour intégrer les revenus supplémentaires de la taxe additionnelle versée par l'Etat à la commune (Cette taxe est perçue par les notaires lors de ventes sur la commune). Le conseil décide d'augmenter les recettes et les dépenses du budget communal de 10 900 €.

- Le Conseil délibère et décide d'accorder une subvention de 150 € pour la section Jeunes Pompiers Bénévoles de St Laurent de Chamousset

- Suite à des plaintes à la Mairie concernant le bruit occasionné par les tondeuses, voici ce que stipule la réglementation :

**« Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne au voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, outillage électroportatif ... ) doivent être effectués :**

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **le dimanche de 10h à 12h .**

## INFORMATIONS

- Demande émanant des associations de défense de l'environnement de Brussieu concernant la participation de la Mairie à une journée de nettoyage d'automne en Septembre : Le conseil donne un avis favorable et propose la prise en charge du casse-croûte, mais laisse l'initiative de cette journée aux deux associations.

- Les locaux de l'ancienne poste de La Giraudière étant disponible, le Conseil étudie une proposition faite pour l'implantation d'une ostéopathe qui prendrait la moitié des locaux. Le Conseil est à l'écoute de toute proposition pour l'autre partie des locaux.

- Décision pour la mise en place prochaine de nouveaux panneaux routiers : Priorité à droite à la Giraudière entre la Voie Romaine et la RD 101, plus un stop en bas du village « chez André ».

- Suite à l'intervention du Conseil, l'éclairage public a été modifié et renforcé à la sortie des lotissements de la Giraudière et des roches vers l'arrêt des cars scolaires, zone dangereuse de nuit pour les élèves venant à pied.

- Suite à l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, nous attirons votre attention sur les conditions de retour chez EDF si vous rechangez d'avis après 1 ou 2 ans : EDF vous appliquera alors le même barème que les nouveaux fournisseurs, et vous ne pourrez pas retrouver les conditions actuelles.

- Suite à la réception d'un devis de 900 € de la société M2D ( Maligeay) concernant le changement du chauffe-eau de la Salle Marius Chazallet, le conseil décide de demander un devis concurrent.

- Suite à des travaux sur l'émetteur TV de Courzieu, notez que le canal de la chaîne TF1 passe de C32 à C33

- Le premier terrain de tennis a été complètement remis en état, le deuxième reste disponible tel quel pour le moment.

- Le raccordement de la salle informatique ( ancienne mairie ) à Internet par le câble va prochainement être réalisé

- Appartements « Maison Juban » à la Giraudière, derrière la Boulangerie :

Les travaux d'aménagements intérieurs se poursuivent, une mise à disposition des 6 locations est prévue pour septembre 2007 ( loyer de 370 à 390 € pour 40m<sup>2</sup> ) .

- Multi-Accueil / Ecole de Brussieu : L'étude du sol a été réalisée par un bureau d'études pour définir le type de fondations nécessaires . Démarrage du chantier prévu sur fin d'année. L'appel d'offres sera lancé fin juillet.

- Ecole intercommunale de la Giraudière : Lors de l'ouverture des plis pour le lot terrassement, la société Perret de la Giraudière a été retenue .Démarrage prévu pour les vacances de la Toussaint.

- Réfection de certaines voiries de la commune par émulsion planifiée en septembre

- Stade de la Giraudière : Les sondages effectués montrent qu'une couche de glaise de 60cm empêche l'eau d'atteindre les drains lors des fortes pluies. Une étude chiffrée est en cours pour la réfection du système de drainage, en compatibilité avec l'évolution prévue du terrain.

- Suite à la numérisation des fichiers, vous pouvez commander un CD de l'Etat Civil de la commune de 1615 à 1902 : (20 euros) ou consultation gratuite au Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

- Randonnée pédestre de la Maison du Tourisme le lundi 6 Août : Départ salle Marius Chazallet . Pour tout renseignement, s'adresser à la Maison du Tourisme.

- **Déchetterie des Auberges à MONTROTTIER : La déchetterie accepte depuis le 1<sup>er</sup> juillet les déchets verts**

**Prochaine réunion publique du Conseil Municipal**  
**le vendredi 31 août 2007 à 20 h 30**

Compte rendu réalisé par la Commission Information et disponible sur notre site internet avec plein d'autres informations sur notre site :

[www.brussieu.org](http://www.brussieu.org)